



LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'ACTION

Mot de la rédaction De bonnes nouvelles...

Comme l'indique le texte ci-contre, nous avons de bonnes nouvelles à annoncer en ce qui concerne l'accompagnement en loisir. Il y a longtemps que cela n'était pas arrivé, financièrement parlant. Vous avez tous les détails dans les pages 1 à 4.

Par ailleurs, la Journée des partenaires s'est avérée un grand succès. Nous en faisons un compte rendu dans les pages 5, 6 et 7.

Vous vous demandez à quoi servent le partenariat et la concertation ? Nous vous invitons à lire l'article sur les retombées du Sommet de Montréal où on fait état de projets de plus de 1,4 M \$ pour les personnes handicapées.

Aussi dans ce bulletin : le programme d'aide en loisir, les gagnants des prix de reconnaissance d'AlterGo, la Journée de réadaptation au Défi sportif, les nouveaux sites reconnaissant la vignette d'accompagnement en loisir, de même qu'un court bilan du dernier Défi sportif. Bonne lecture !

Accompagnement en loisir Participation municipale de 156 834 \$

(GL) La Direction de la sécurité du revenu et du développement social (DSRDS) de la Ville de Montréal et 17 (sur 27) arrondissements ont accepté de donner suite à l'appel lancé par le milieu des personnes handicapées et d'apporter une contribution financière afin de permettre un meilleur accès au loisir des enfants ayant une déficience dans les camp de jour de l'île de Montréal.

L'investissement municipal totalise 156 834 \$. Il vient bonifier l'enveloppe budgétaire du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, laquelle est de 301 532 \$.

Le programme provincial seulement répond, cette année, à 22 % des besoins exprimés par les personnes handicapées via les organisations de loisir. L'apport municipal fait augmenter ce pourcentage à 38 % pour l'ensemble des arrondissements. Quant aux 17 arrondissements participants, ils répondent à 48 % des besoins exprimés par les personnes handicapées via le programme

d'accompagnement (voir le tableau en page 2 pour connaître la répartition).

On se rappellera qu'en octobre dernier (un résumé a été présenté dans le *Go* de décembre), AlterGo sollicitait l'apport des directeurs de loisir d'arrondissements et de la Direction du développement social de la Ville de Montréal pour participer au financement des camps de jour qui accueillent des enfants ayant une déficience et qui nécessitent un accompagnateur.



Photo : Loisirs Soleil

Dans 17 arrondissements de Montréal, la contribution municipale offrira un plus grand nombre d'heures de loisir aux jeunes ayant une déficience participant à un camp de jour.

Arrondissements participants

Dix-sept arrondissements (sur 27) ont participé financièrement au projet d'accompagnement en loisir dans les camps de jour. À cela s'ajoute la participation de la Direction de la sécurité du revenu et du développement social (DSRDS) de la Ville de Montréal. Voici les contributions de chacun.

Arrondissements participants	Contribution-arrondissement Projet 2004	Contribution-DSRDS Projet 2004	Contribution totale pour cet arrondissement
Anjou	4000 \$	4000 \$	8000 \$
Côte-des-Neiges/ Notre-Dame-de-Grâce	3840 \$	3840 \$	7680 \$
Côte Saint-Luc/ Hampstead/ Montréal-Ouest	2941 \$	2941 \$	5882 \$
Dorval/Île Dorval	1000 \$	1000 \$	2000 \$
Lachine	2176 \$	2176 \$	4352 \$
Lasalle	3840 \$	3840 \$	7680 \$
Mercier/ Hochelaga-Maisonneuve	2000 \$	2000 \$	4000 \$
Montréal-Nord	3800 \$	3800 \$	7600 \$
Mont-Royal	3340 \$	3340 \$	6680 \$
Plateau Mont-Royal	3500 \$	3500 \$	7000 \$
Rivière-des-Prairies/ Pointe-aux-Trembles/ Montréal-Est	5000 \$	5000 \$	10 000 \$
Rosemont/Petite-Patrie	4840 \$	4840 \$	9680 \$
Saint-Laurent	12 000 \$	12 000 \$	24 000 \$
Saint-Léonard	6800 \$	6800 \$	13 600 \$
Sud-Ouest	14 000 \$	14 000 \$	28 000 \$
Ville-Marie	1500 \$	1500 \$	3000 \$
Villeray/Saint-Michel/ Parc Extension	3840 \$	3840 \$	7680 \$
Grand total	78 417 \$	78 417 \$	156 834 \$

Accompagnement en loisir

suite de la page 1

« Je pense que nous avons franchi un grand pas cette année. Il fallait d'abord, pour plusieurs directeurs, comprendre le programme et ses retombées. Malgré des délais courts, 17 arrondissements ont accepté de financer des camps de jour cet été », affirme Linda Roy, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est, et qui a mené ce projet d'accompagnement en loisir à la Table des directeurs.

Pour sa part, Monique Lefebvre, directrice générale d'AlterGo et instigatrice de la lettre acheminée aux directeurs de loisir, ne cachait pas sa joie devant la réaction positive des directeurs de loisir des arrondissements. « Ils ont reconnu l'importance pour les enfants handicapés d'avoir accès à des loisirs, comme tout autre enfant. Nous sommes surtout heureux de constater que les directeurs ont accepté de jouer leur rôle, à titre de responsables de l'offre de services de loisir. C'est un gain majeur. »

L'accompagnement, une mesure d'intégration sociale

Encore cette année, le développement du programme d'accompagnement à Montréal s'est distingué par un travail d'étroite collaboration et de concertation entre les arrondissements, les organismes de loisir partenaires de la Ville de Montréal, les CLSC, les centres de réadaptation, l'Office des personnes handicapées du Québec, Sport et loisir de l'île de Montréal, les familles et les personnes handicapées.

Pour information complémentaire, communiquez avec Guy Lemieux, coordonnateur du projet, au (514) 933-2739 poste 223.

Dans les camps de jour

La formation : préalable à une intégration réussie

(GL) Sur le territoire de l'île de Montréal, un peu plus de 600 jeunes ayant une déficience participeront, cet été, à l'un des 68 camps de jour qui ont fait une demande, dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir.

Une intégration réussie repose sur une bonne compréhension des besoins de ces jeunes et un soutien adéquat. Voilà pourquoi, depuis maintenant plusieurs années, une formation est offerte aux accompagnateurs, mais aussi aux animateurs dans les camps de jour qui accueillent des jeunes ayant une déficience.

L'an dernier, la formation a été offerte dans 26 camps de jour et a permis de rejoindre 703 personnes (animateurs et accompagnateurs), grâce à la mise en place d'un partenariat entre la Ville de Montréal, l'Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels, Handidactis et AlterGo.

Voici quelques commentaires émis par les participants aux formations. « Nous avons eu une formatrice qui a répondu à nos questions sur la différence de chaque déficience. »

« La participation des animateurs à la formation aide ces derniers à mieux intégrer les enfants dans le groupe. »

« Nous avons apprécié les documents remis à la fin de la formation. Ils sont très utiles. Nous vous suggérons d'ajouter des activités d'interaction. »

Formation en 2004

Pour la formation 2004, AlterGo pourra compter sur une équipe chevronnée de formateurs/trices. Grâce au soutien financier de la Direction de la sécurité du revenu et du développement social, dans le cadre des suivis au Sommet de Montréal, AlterGo a pu embaucher un conseiller en formation – Pierre Lainey – pour élaborer un canevas d'animation plus interactive et plus axée sur les mises en situation, comme l'ont souhaité des participants à la formation 2003. Pour permettre une meilleure efficacité, les groupes seront d'un maximum de 20 personnes. Dans le



La formation des accompagnateurs et des animateurs est plus interactive cette année. On retrouve davantage de mises en situation, comme le souhaitent les participants.

même esprit, un « guide de dépannage » a été conçu pour aider l'accompagnateur lors de situations critiques. Les deux documents qui ont été produits l'an dernier – le *Guide destiné aux accompagnateurs et animateurs des camps de jour* et *Comment adapter les activités de loisir en fonction du jeune ayant une déficience* – seront aussi disponibles.

Comme par les années passées, l'offre de formations sera flexible, adaptée aux disponibilités des camps de jour : elle se donnera le jour, le soir ou les fins de semaine et au lieu choisi par le camp de jour. La formation demeure gratuite. Pour information, on communique avec Marie St-Laurent, à AlterGo, au 933-2739 poste 219.

Accompagnement en loisir-Montréal L'année 2004 en chiffres

Aide demandée à Montréal	1,3 M\$
Budget provincial disponible *	301 532 \$
Budget additionnel municipal **	156 834 \$
Total :	458 366 \$
Moyenne en % de l'aide reçue par les organisations	38 %
Moyenne en % de l'aide reçue par les organisations (camps de jour) dans les arrondissements participants	48 %
Nombre total d'organisations participantes	79
OSBL (organismes à but non lucratif)	64
Arrondissements (Service de loisir municipal)	15

* Programme du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir

** Financement de 17 arrondissements et de la Direction de la sécurité du revenu et du développement social

Accompagnement en loisir

« Vers une plus grande équité des services de loisir »

(GL) Dans le numéro du *Go* de décembre dernier, nous avons présenté un résumé de la proposition qu'AlterGo faisait parvenir aux directeurs de loisir des arrondissements, en octobre dernier, pour mieux répondre aux besoins d'accompagnement des enfants ayant une déficience qui veulent fréquenter les camps de jour.

Le programme provincial d'accompagnement en loisir ne répondant qu'à 25 % (en 2003) des besoins exprimés par les personnes handicapées, malgré maintes représentations, le milieu des personnes handicapées s'est tourné vers la Ville de Montréal et les arrondissements, qui ont

loisir est une responsabilité municipale.

Se basant sur le programme municipal de soutien qui a cours dans plusieurs arrondissements à Québec, la proposition consistait, pour chacun des 27 arrondissements, à financer les camps de jour de son territoire pour permettre l'embauche d'accompagnateurs, ayant pour tâche de faciliter l'intégration et la participation des enfants handicapés dans les activités du camp de jour.

La Direction de la sécurité du revenu et du développement social a donné le coup d'envoi en annonçant qu'un montant de 100 000 \$ était disponible pour l'été 2004. Cette annonce était

de 3840 \$ pour chacun des 27 arrondissements (pour un total de 103 680 \$). Cette contribution avait un caractère symbolique puisqu'elle représentait l'équivalent de la participation d'un enfant handicapé avec accompagnateur pour huit semaines de camp de jour, soit ce qui est offert aux autres enfants.

Cette proposition n'a pu faire l'unanimité, les arrondissements y allant de ce que leur permettait leur « propre marge de manœuvre budgétaire », en mars. La contribution des arrondissements était bonifiée d'une somme équivalente de la DSRDS (voir tableau en page 2). La contribution des 17 arrondissements participants a totalisé 78 417 \$ à laquelle s'ajoute un montant similaire de la DSRDS.

Un travail colossal

Si le dossier a pu cheminer et arriver à des résultats concrets, et ce, dès l'été 2004, nous le devons à la ténacité et au dévouement exceptionnels de deux représentantes de la Ville de Montréal : **Linda Roy**, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies /Pointe-aux-Trembles / Montréal-Est, et **Lyse Chartrand**, conseillère en développement social à la Direction de la sécurité du revenu et du développement social à la Ville de Montréal.

Soulignons aussi l'apport des membres du comité de travail sur la proposition aux arrondissements, qui ont assuré le suivi et appuyé AlterGo dans sa démarche : **Mathieu Lapierre**, chef de division sport et loisir et développement social dans l'arrondissement Montréal-Nord, **Christianne Rondeau**, Chef par intérim, Division programmes et soutien, dans l'arrondissement d'Anjou, et **Francine Elhadad-Silverstein**, Chef de division sport et loisir et du développement social, dans l'arrondissement d'Ahuñtsic/Cartierville.



Plus de 600 jeunes ayant une déficience participent cette année à un camp de jour dans la région de Montréal.

la responsabilité de l'offre de services de loisir. Le contexte était favorable : la nouvelle Ville de Montréal avec ses 1,8 million de citoyens permettait de jeter les bases, partout sur l'île de Montréal, d'un programme visant un meilleur accès au loisir à un groupe de personnes qui en est souvent exclu; le contrat de ville entre le gouvernement du Québec et la nouvelle Ville de Montréal pour lutter contre l'exclusion et la pauvreté; et le

assortie d'une condition : que les arrondissements apportent une contribution équivalente.

Après plusieurs semaines de discussions et autant de réunions, la proposition et les modalités ont changé, mais l'idée de diminuer l'écart de l'accès aux services de loisir entre les enfants handicapés et les autres enfants est demeurée. La dernière proposition : une contribution

Une Journée des partenaires « qui a contribué à changer les mentalités »

**Johanne Tousignant
Guy Lemieux**

Participation record quant au nombre de personnes (115) et au nombre d'arrondissements (16), des témoignages vibrants, un animateur au meilleur de sa forme; bref, la Journée des partenaires 2004 a été couronnée d'un vif succès.

En plus des représentants des services des loisirs des arrondissements, des services corporatifs de la Ville de Montréal, du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, de Sport et loisir de l'île de Montréal, de l'Office des personnes handicapées du Québec, de la Société de transport de Montréal, des organismes de loisir de personnes handicapées, trois organismes œuvrant en milieu dit « régulier » étaient représentés : une première !

Sous le thème « Contribuez à changer les mentalités », les participants ont été appelés à échanger sur quatre sujets qui sont autant de préoccupations pour les personnes handicapées : l'accessibilité architecturale, l'accompagnement en loisir, la formation des élus municipaux et du personnel et les liens de communication à développer entre les organismes, les personnes handicapées et les arrondissements.

« Cet événement facilite la concertation et le changement de mentalité », a confié un participant d'un arrondissement.

« J'ai été impressionné par le grand nombre de personnes présentes. Ça m'a donné l'opportunité de rencontrer les gens qui travaillent avec des enfants qui ont des besoins particuliers », a dit une représentante d'un organisme en milieu dit « régulier ».

C'est avec un ton humoristique que **Pierre Morin**, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement Villeray/St-Michel/Parc Extension, a mis son talent d'animateur au service de cette journée. Dans le rôle de Professeur Loisir et avec la complicité de son assistante (**Denyse De Ladurantaye**), il s'était donné comme objectif d'amener les participants



*Les présences du maire de Montréal, **Gérald Tremblay**, et du vice-président au comité exécutif et responsable des loisirs et des sports, **Michel Prescott**, ne sont pas passées inaperçues. Ces derniers ont été accueillis par **Sylvain Gamache** et **Monique Lefebvre**, respectivement président et directrice générale d'AlterGo.*

à mieux comprendre la réalité de l'autre. Ne dit-on pas que les préjugés naissent de l'ignorance ou d'une mauvaise compréhension d'une situation?

Soulignons d'autres présences remarquées : le maire de Montréal, **Gérald Tremblay**, et le vice-président du comité exécutif et responsable du sport et du loisir à la Ville de Montréal, **Michel Prescott**, qui en était à sa première visite.

« (...) Mes félicitations aux arrondissements de l'ensemble de l'île de Montréal qui démontrent une grande ouverture et une volonté de travailler ensemble pour faciliter l'accessibilité au loisir des personnes handicapées », a dit M. Prescott en substance.

Le conseiller municipal de l'arrondissement LaSalle, **Richard Deschamps**, était l'une des personnes-ressources de l'atelier sur la formation aux élus municipaux et au personnel. Il a parlé de l'importance d'être réceptif aux besoins des citoyens handicapés.

La période du dîner a été marquée de divers témoignages décrivant la réalité des personnes handicapées, tous bien appréciés. **Vivianne Forest**, athlète en goalball et championne Défi sportif - Banque nationale est venue partager sa passion pour ce sport ainsi que ses ambitions.

Pour sa part, le témoignage sous vidéo de la famille de **Jonathan Larose**, Champion du Défi sportif-Banque Nationale en natation, a amené un éclairage différent sur l'importance du sport pour la personne ayant une déficience intellectuelle et des retombées personnelles et familiales des succès vécus.

Un moment fort de cette journée est survenue lorsque **Danielle Lacombe**, mère d'un enfant trisomique de 11 ans, a témoigné de la nécessité de mesures de soutien comme l'accompagnement en loisir. Son témoignage a aussi permis aux participants de réaliser l'impact qu'a son fils sur les enfants qu'il côtoie, car connaître la différence permet de l'accepter, et l'impact est d'autant intéressant si cela se vit en bas âge.



*Le témoignage de **Danielle Lacombe** a été un moment fort de la Journée des partenaires.*

Fidèle participant de la Journée des partenaires à chaque année, **Norbert Rodrigue**, PDG de l'Office des personnes handicapées du Québec, a eu ce mot lors de son allocution. « *L'intégration sociale passe souvent par le travail, l'école ou le transport, mais ne sous-estimez jamais la culture, le sport et le loisir comme moyens d'intégration sociale.* »

Bref, une Journée des partenaires qui aura certainement permis des prises de conscience importantes et, comme l'a dit M. Rodrigue, « *une fusion des mentalités et des actions doit obligatoirement s'opérer si vous voulez avoir le pouvoir de changer les choses* ».

Comptes rendus des ateliers

Johanne Tousignant

Voici les principaux éléments ressortis en plénière lors de la Journée des partenaires.

Atelier : Accompagnement en loisir

Contexte

Pour un certain nombre de citoyens montréalais handicapés, l'accès aux loisirs passe par l'accompagnement. Pour 2004, les demandes au regard de ce programme totalisent 1,3 M\$ alors que le budget n'est que de 301 532 \$. Le programme provincial n'a réussi qu'à répondre à 22 % des besoins exprimés par les personnes handicapées dans le cadre du programme d'accompagnement en loisir.

Réflexion

Les participants reconnaissent au programme d'accompagnement un important volet: celui de l'intégration. Parce qu'entre autres, il facilite l'intégration sociale des jeunes, s'avère une solution au casse-tête annuel des parents quand vient le temps de planifier les vacances de leur enfant vivant avec une déficience et qu'il leur offre un répit, le programme est essentiel.

Compte tenu de la difficulté de répondre à la demande, la collaboration financière des 17 arrondissements (78 417 \$) et celle de la Direction de la sécurité du revenu et du développement social (DSRDS) (78 417 \$) viennent permettre de combler une partie du manque. L'initiative de ces arrondissements et de la DSRDS a été perçue très positive par les participants. On croit cependant qu'au lieu de créer un deuxième programme d'accompagnement en loisir, l'argent du milieu municipal devrait s'ajouter à celui du programme provincial, qui a déjà ses propres critères d'évaluation et est analysé par la vingtaine de représentants qui forment les comités de sélection.

Cependant, il apparaît essentiel de sensibiliser les élus et les décideurs aux réalités des organismes de leur

arrondissement. On sent poindre de l'espoir à l'horizon! Il serait important d'avoir un groupe de travail au sein des arrondissements qui ferait une représentation au niveau provincial au regard du programme d'accompagnement (Table de concertation, organismes et ville).

Atelier : Les communications - personnes handicapées/organismes/ville

Contexte

Pour agir sur le changement des mentalités en regard des personnes handicapées, quoi de plus significatif que d'être en lien avec ces personnes ou

compte des spécificités des organismes (ex. : volet international) et de sensibiliser les gens (formateurs, employés) aux besoins des personnes handicapées. Le partenariat permettrait un meilleur inventaire des besoins.

Les organismes aimeraient avoir plus de soutien de la part de la Ville. Ils aimeraient être intégrés et perçus comme des organismes à part entière, comme de vrais partenaires. L'étape essentielle : uniformiser les tarifs, ne pas facturer plus à un organisme pour personnes handicapées en raison des ressources supplémentaires requises.

Il serait aussi important d'uniformiser et d'unifier les procédures dans les



Le conseiller municipal de l'arrondissement de LaSalle, Richard Deschamps, a participé à l'atelier sur la sensibilisation des élus. Un témoignage fort apprécié.

ces groupes afin de connaître leurs besoins et offrir les programmes et les activités accessibles pour cette clientèle.

Réflexion

Les demandes provenant des organismes pour personnes handicapées devraient être analysées à partir de critères issus de la concertation entre les organismes et la ville. Puisque les réalités des arrondissements diffèrent, les critères ne devraient pas être élaborés de façon globale, mais plutôt par arrondissement en tenant compte des particularités propres. Il est aussi essentiel de tenir

arrondissements pour éviter qu'un organisme qui offre des services à des clients de plusieurs arrondissements ait à refaire la même procédure autant de fois. L'administration municipale devrait statuer à ce sujet et pourrait guider les organismes dans l'accès aux locaux, aux demandes financières...

On doit veiller à assurer une relève autant à la Ville que dans les organismes. Des mécanismes doivent être implantés afin d'assurer le transfert de l'expertise et une continuité dans les dossiers, le tout en établissant des structures unifiantes.

suite page 7

La volonté de faire mieux

Marie St-Laurent

« Le programme a répondu à certaines questions; il était bien adapté à notre milieu de travail. »

« Le témoignage des formateurs ajoute beaucoup à la formation. Merci d'avoir répondu aussi simplement et ouvertement à nos questions. »

« Très intéressante, cette formation va me permettre de mieux comprendre afin de répondre adéquatement aux besoins de la clientèle. »

Voilà quelques-uns des commentaires formulés par le personnel des aides techniques du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, qui a participé, le 6 mai dernier, à la formation offerte par Handidactis, dans le cadre d'un programme soutenu par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Les objectifs de cette formation – donnée par Jacques Dubois, Guylaine Cataford et Danielle Limoges – étaient de permettre aux employés de démystifier la réalité des personnes

ayant une déficience et de connaître davantage les moyens pour faciliter la communication avec elles.

Les participants ont apprécié que les formateurs soient eux-mêmes des personnes qui vivent la situation.

Les commentaires le confirment : cette formation s'est très bien déroulée même qu'à la suite de celle-ci, le Centre Lucie-Bruneau a manifesté l'intention de former les autres membres du personnel de cette même équipe. Ces formations sont prévues pour l'automne prochain.

Comptes rendus des ateliers

Suite de la page 6

Atelier : Accessibilité architecturale

Contexte

L'accessibilité architecturale, au même titre que l'accessibilité des programmes, des services et des communications, est une des conditions essentielles pour que les personnes ayant des limitations fonctionnelles puissent participer aux activités municipales.

Réflexion

Quand on initie un projet d'aménagement, il faudrait que soit stipulée, dans l'appel d'offre, une exigence en regard de la participation de professionnels ayant une certaine notoriété dans le domaine. Il est essentiel, lorsque l'on parle d'accessibilité architecturale, que les personnes handicapées – en tant qu'individu ou représentées par un organisme – soient impliquées dès le début du projet d'aménagement et par la suite à chacune des étapes. En ciblant adéquatement la clientèle et en lui permettant de participer, on augmente la réponse aux besoins. On doit viser à travailler AVEC la personne handicapée et non exclusivement POUR la personne handicapée.

Il devient donc essentiel de favoriser les rencontres, les consultations, les conférences afin de favoriser la circulation de l'information, idéalement partout ou, du moins, dans le plus d'endroits possibles afin d'établir les priorités et établir les plans d'intervention bâtiment.

On accorde une grande importance à l'accès aux bâtiments, mais il ne faut pas oublier plusieurs autres facteurs qui doivent être considérés : transport, débarcadère, déneigement. On doit aussi s'assurer d'avoir des enveloppes spécifiques pour poursuivre et maintenir les projets d'aménagement.

Atelier : Sensibilisation des élus municipaux et du personnel

Contexte

Au cours de la dernière année, deux activités ont eu pour résultat de mieux outiller les dispensateurs de services, le personnel ou encore le élus municipaux aux réalités des personnes handicapées : la formation dans les camps de jour et la sensibilisation des élus municipaux.

Réflexion

La façon la plus efficace de sensibiliser les élus à la réalité des personnes handicapées, c'est de leur permettre de les rencontrer et d'échanger. Il faut que les deux parties cessent de travailler en vase clos.

Les représentants d'arrondissement doivent s'assurer de connaître les associations de personnes handicapées et reconnaître les droits des membres comme citoyens à part entière, utilisateurs de services. Le personnel, les décideurs et la population et ce, dès son tout jeune âge, doivent être sensibilisés à la réalité des personnes handicapées.

Les organismes, pour leur part, doivent se faire connaître (ex. : être présents dans les assemblées municipales), divulguer des informations en utilisant des moyens créatifs – journaux, dépliants – et inviter les représentants d'arrondissements à leurs événements. Ils doivent, dans un premier temps, identifier les obstacles (ex. : temps, communications, préjugés), les faire connaître, les démontrer, les faire vivre pour qu'ensemble – ville/organismes – on puisse trouver et mettre en place des solutions pour les éliminer ou les réduire.

Activités réalisées dans le cadre du Programme d'aide en loisir

(NDLR) *Nous vous présentons dans cette page deux activités qui ont bénéficié du soutien financier du Programme d'aide en loisir. La promotion étant l'un des objectifs recherchés par ce programme, Maji-Soi Montréal et Autisme et troubles envahissants du développement Montréal (ATEDM) ont fait parvenir un petit article décrivant leur projet respectif qu'ils ont réalisé ces derniers mois.*

L'accès à des loisirs (Sophie Dugrenier)

Depuis plusieurs années, le Centre TEDDI offre aux familles résidant à Montréal la chance de participer à deux camps résidentiels. Il faut préciser que l'ATEDM est le seul organisme à Montréal à accueillir la clientèle autiste sans aucune distinction. C'est donc une clientèle qui a peu accès au loisir à l'extérieur de nos services.



Photo : ATEDM

Le camp de Noël de l'ATEDM a permis d'accueillir une vingtaine de jeunes autistes.

Cette année, les camps étaient situés à la Maissonnette (camp de Noël) à Montréal et au Nordet (camp du Jour de l'an) dans Lanaudière. ATEDM a pu offrir un service d'encadrement individualisé (un pour un), ce service permet d'accueillir des jeunes autistes de tous les âges. Ces camps nous ont permis d'accueillir 20 enfants/adultes autistes ou ayant un trouble envahissant du développement âgés entre 4 et 22 ans

Le premier camp s'est déroulé du 28 au

30 décembre. Cinq participants ont eu droit à des activités diverses et des sorties d'intégration offertes par la Maissonnette, et ce, en compagnie de cinq accompagnateurs et d'un coordonnateur.

Le deuxième camp, au Nordet, a permis à 15 jeunes de profiter des joies de l'hiver par des activités spécialement organisées pour eux. Les participants ont pu profiter de la présence de 15 accompagnateurs et d'un coordonnateur de camp pour les divertir tout au long du séjour. Tous les participants, quel que soit le camp, se sont bien amusés.

Activité de sensibilisation (Sandra Modica-Amore)

Maji-Soi réalisait, en mars dernier, le Carnaval des neiges, activité qui avait, entre autres, pour objectif de sensibiliser la population du quartier d'Ahuñtsic à la réalité des personnes présentant une déficience intellectuelle, souvent avec une ou plusieurs déficiences associées. Compte tenu que la clientèle est lourdement handicapée, Maji-Soi n'a pas souvent l'opportunité d'organiser des activités de sensibilisation de ce genre avec la population.

Pendant ces festivités, les Ahuñtsicois en général et la garderie familiale l'Arc-en-Ciel Enchanté, en particulier, ont pu connaître aussi les activités éducatives qui sont offertes par Maji-Soi.

Quant à notre clientèle, elle a eu l'opportunité de faire une chasse aux trésors dans le parc Henri-Julien. Aussi, nous avons chanté et dansé en compagnie d'une chansonnière et reçu la visite de Dartagnant, une belle mascotte. Nous avons fait du bricolage et des concours de bonhommes de neige. Pour couronner notre semaine, nous nous sommes amusés dans une

chenille gonflable et joué à des jeux d'adresse.



Bref, une semaine bien remplie et mémorable pour les participants, tout en nous permettant de mieux faire connaître la clientèle de Maji-Soi Montréal à la population d'Ahuñtsic.

Activités des arrondissements en ligne

Saviez-vous que la plupart des répertoires des activités de loisir offertes par l'ensemble des arrondissements ou leurs organismes partenaires sont maintenant disponibles aux citoyens montréalais quelque soit leur lieu de résidence ? Vous pouvez les consulter sur le site Internet de la Ville Montréal à l'adresse suivante : <http://www2.ville.montreal.qc.ca/>. Cette initiative est saluée par un grand nombre de citoyens montréalais, qui avaient exprimé le désir d'avoir accès à l'ensemble des activités de loisir offertes sur le territoire de Montréal. Un faux pas cependant : on ne retrouve plus les informations relatives aux personnes ayant une déficience. Un projet, présenté par AlterGo et le chantier Accessibilité universelle dans le cadre des suivis au Sommet de Montréal, vient d'être accepté par la Direction de la sécurité du revenu et du développement social. Vous aurez plus d'information dans le prochain Go.

Prix de reconnaissance d'AlterGo

Coup de pouce jeunesse et les JOSQ à l'honneur !

(GL) Lors de son assemblée générale annuelle, en février dernier, AlterGo a décerné ses prix de reconnaissance. Le prix Innovation Guy Langlois a été remis à **Coup de pouce jeunesse** alors que les **Jeux olympiques spéciaux du Québec (JOSQ), région du Sud-Ouest de l'île de Montréal** recevaient le prix Développement Raymond Bachand. Un montant de 800 \$ était rattaché à chacun des prix.



Le président d'AlterGo, **Sylvain Gamache**, en compagnie des récipiendaires des prix de reconnaissance d'AlterGo : **Johanne Lacoste**, des Coup de pouce jeunesse, et **Eddy Kazmerchuk**, des JOSQ, région du Sud-Ouest de l'île de Montréal.

Combattre les préjugés

Situé dans l'arrondissement Montréal-Nord, Coup de pouce jeunesse s'est donné comme mission de minimiser la barrière des préjugés sociaux véhiculés auprès, notamment, des personnes ayant une déficience. Le prix *Innovation* lui a été décerné pour avoir suscité au moyen d'un jumelage l'engagement bénévole en loisir d'adolescents auprès de leurs pairs ayant une déficience intellectuelle ou un problème de santé mentale.

Cette initiative, en plus de favoriser la participation sociale des adolescents vivant avec une déficience, a facilité la création de liens significatifs entre les adolescents jumelés ; bref, un enrichissement mutuel. Le projet a été réalisé en collaboration avec le Centre de réadaptation l'Intégrale, qui oeuvre auprès des personnes présentant une

déficience intellectuelle.

Pour **Claudia Bonenfant** et **Johanne Lacoste**, de Coup de pouce jeunesse, les retombées sont indéniables.

« Les personnes handicapées démontrent beaucoup de joie à l'arrivée des adolescents. Elles les surveillent par la fenêtre en attendant impatiemment leur arrivée. Pour les ados, ces liens tissés permettent de démystifier la déficience intellectuelle ou les problèmes de santé mentale. Peu à peu, les réticences s'estompent pour laisser place au plaisir et partager de bons moments ensemble. »

Dévouement

Pour leur part, les JOSQ offrent, depuis plus de 25 ans, grâce au dévouement d'une équipe composée de plus de 85 bénévoles, des activités sportives aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Quelque 250 athlètes ont pu avoir l'opportunité de se dépasser et de développer leur plein potentiel dans l'une des 14 disciplines sportives offertes par les JOSQ.

« Notre mission est de faire la promotion et faciliter le développement physique, social et émotionnel des personnes ayant une déficience intellectuelle par le biais du sport. De nombreux athlètes ont augmenté leur estime de soi et leur qualité de vie », d'expliquer **Suzanne Pedicilli**, bénévole aux JOSQ, dans le texte qu'elle a fait parvenir à AlterGo dans le cadre de ce prix.

Candidatures prix Innovation

Souignons les autres candidatures pour le prix *Innovation* Guy Langlois :

Autisme et troubles envahissants du développement Montréal; pour la mise sur pied d'une matériathèque; un endroit où parents, familles d'accueil et intervenants peuvent profiter d'une grande variété de jeux adaptés et de matériel spécialisé pour le plaisir et l'éveil au loisir des enfants autistes ou

présentant des troubles envahissants du développement.

L'Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels; pour la création d'un camp de jour pour des adolescents handicapés intellectuellement et physiquement. Des activités spécialisées de type multi-sensoriel ont été développées pour maximiser la participation, développer l'autonomie et accroître la confiance en soi des participants.

L'ami du déficient; pour la réalisation d'une activité permettant à sa clientèle, les adultes ayant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, de découvrir les bienfaits de la campagne.

Un prolongement à la famille de Montréal; pour le développement d'un programme permettant aux élèves du secondaire présentant une déficience intellectuelle d'apprendre à se déplacer en transport en commun. Ce programme a permis de briser l'isolement des élèves et de développer leur autonomie.

Candidatures prix Développement

Pour le prix *Développement* Raymond Bachand, les autres candidatures étaient :

Un prolongement à la famille de Montréal, qui, depuis 22 ans, a pour mission de faciliter l'intégration à la société des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Viomax, qui compte 6 années d'expérience dans son domaine d'expertise particulière, soit l'activité physique adaptée.

Le Service d'adaptation et d'intégration de Montréal, qui offre depuis dix ans un camp d'intégration familial à des personnes ayant une déficience intellectuelle.

« Quand la réadaptation et le sport font équipe! »

Johanne Tousignant

La deuxième édition de la *Journée de la réadaptation* a rejoint un nombre record de participants. Cette année, le thème « Quand la réadaptation et le sport adapté font équipe! » a suscité l'intérêt de plus de 50 participants d'une vingtaine d'établissements de plusieurs régions du Québec.

« *L'intégration passe par le sport et le loisir* », a lancé d'entrée de jeu, **Sylvain Gamache**, président d'AlterGo, en guise d'introduction à cette *Journée de la réadaptation*.

Pour sa part, **Jean-Guy Frigon**, président de l'AERDPQ (Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec), a servi aux participants une mise en garde : « *La passion des athlètes que vous rencontrerez aujourd'hui pourrait être contagieuse.* » Personne n'a semblé prendre soin de se prémunir ...

Le mot de bienvenue des deux présidents a été suivi d'une activité énergisante d'échauffement. **Johanne Proulx**, responsable du volley-ball au Centre Viomax, a invité les participants – qui se sont prêtés au jeu avec enthousiasme – à faire des mouvements d'échauffement spécifiques aux 16 sports en compétition au Défi sportif; le climat « sportif » de la journée était instauré, la journée allait en être empreinte de dynamisme.

Les muscles bien échauffés, les participants, réunis en équipe, entamaient une visite active du Défi sportif dont le slogan cette année était : « Se dépasser c'est gagner! » Cette visite, sur les sites de compétition du Défi sportif, allait leur permettre de rencontrer et de s'entretenir avec des athlètes dans l'action. Ils allaient aussi découvrir les façons de faciliter la pratique d'un sport pour une personne vivant avec une déficience. Que ce soit le water-polo, le hockey balle ou le boccia, les adaptations possibles pour ces sports permettent à l'athlète handicapé de bouger, d'être actif et de faire partie d'une équipe.

Après le Défi sportif en action, **Maxime**

Gagnon, coordonnateur des compétitions et de la logistique du Défi sportif, a présenté des statistiques étonnantes concernant ce très grand rassemblement sportif regroupant des athlètes des cinq types de déficience. Le Défi sportif, c'est 5 jours de compétition, 2565 athlètes, dont 1200 athlètes provenant du milieu scolaire, 650 bénévoles et un coût d'opération de 1,4 million de dollars. Le message de **Maxime** se voulait une sensibilisation des intervenants des centres de réadaptation à l'expérience unique que représente l'événement.

L'importance du partenariat est essentielle et constitue la base de toute intégration, a renchéri **Sylvain Gamache**. « *De nombreuses ressources sont disponibles pour faciliter les démarches, il suffit de trouver un sport qui convienne à la personne. C'est en unissant leurs efforts que la famille, le client, les intervenants en réadaptation, les milieux sportif et communautaire pourront permettre à une personne vivant avec une déficience de vivre une telle expérience et tous en apprécieront les retombées positives.* »

La présentation de *success stories* dans le milieu de la réadaptation en déficience physique a été fort appréciée. Que ce soit la conférence « De la réadaptation à la natation, une porte d'entrée vers la participation sociale » (IRDPO) ou la présentation des activités offertes par l'INLB pour les personnes ayant une déficience visuelle ou par le Centre Mackay pour les personnes ayant une déficience auditive, le tout a été suivi avec grand intérêt par les participants. En preuve, le commentaire d'une participante : « *Les établissements de réadaptation doivent devenir des promoteurs et sensibiliser leur clientèle au fait que la participation sociale commence la 1^{re} journée de la démarche de réadaptation.* »

Si les discours n'ont pas réussi à convaincre totalement les participants –



*Les participants se sont prêtés au jeu d'une activité énergisante de réchauffement avec enthousiasme, à l'initiative de **Johanne Proulx**, responsable du volley-ball adapté au Centre Viomax.*

ce qui est fort douteux – leur participation à la remise de médailles ainsi que les témoignages de Champions et d'athlètes leur ont permis d'apprécier – au-delà des mots – le plaisir, la satisfaction et la fierté de ceux pour qui le sport est une passion. Le commentaire de **Liza Frulla**, ministre fédérale du Développement social, alors qu'elle venait de procéder à la remise de médailles en témoigne bien : « *J'ai vécu des petits instants de bonheur extraordinaire.* »

Les participants ont quitté riches de nouvelles connaissances, de nombreux outils et forts de nouvelles expériences et d'une conviction...celle de l'importance du sport dans la réadaptation et la démarche d'intégration. La passion (dixit **M. Frigon**) a été contagieuse...comme l'ont mentionné quelques participants :

« *On aurait voulu passer plus de temps sur les plateaux de compétition et s'entretenir plus longuement avec des athlètes.* »

« *Nous avons obtenu beaucoup d'info sur le sport adapté, cela donne le goût d'y participer.* »

« *J'ai toujours voulu participer au Défi sportif, alors je crois bien être présente l'an prochain.* »

« *J'offre ma disponibilité pour aller plus loin, continuer l'initiative, collaborer à la diffusion de l'information.* »

Voilà qui prépare bien à la 3^e édition.

Les élus municipaux prennent contact avec les personnes handicapées

Une sensibilisation à poursuivre

(GL) « La formation que nous avons reçue ce matin devrait être reprise dans tous les arrondissements (...) Quand on est sensibilisé, il y a beaucoup de choses qu'on peut faire pour rendre une ville plus accessible aux personnes handicapées. »

La conseillère municipale de Rivière-des-Prairies, **Madame Colette Paul**, a bien résumé les commentaires des élus municipaux qui ont assisté à la session de sensibilisation des personnes handicapées, le 18 mars dernier.

Dans une atmosphère chaleureuse et animée d'une façon énergique par **Marie Turcotte**, chef déléguée des personnes handicapées, la session de sensibilisation – d'une durée de deux heures – aura permis aux douze élus présents de connaître un peu mieux la réalité des personnes handicapées.

Tantôt dans la peau d'une personne vivant avec une déficience visuelle, tantôt mettant à profit leurs connaissances des personnes handicapées par le moyen d'un jeu questionnaire « Élu-e-s en herbe », les élus municipaux se sont avérés un groupe fort dynamique. Toutes les activités se sont réalisées dans une atmosphère chaleureuse et empreinte d'humour. Ne dit-on pas que l'humour est une belle façon de faire passer les messages ?...

Une mesure d'intégration

Une partie de la formation était consacrée à des témoignages, soit ceux de **Danielle Lacombe**, mère d'un enfant



Les élus municipaux se sont prêtés au jeu en se mettant dans la peau d'une personne ayant une déficience. Sur la photo, on reconnaît les conseillers municipaux **Pierre Lapointe** (Ahuntsic), **Robert Bousquet** (Émard), **Peter Yeomans** (Dorval), **Marius Minier** (Rivière-des-Prairies) et **Louise O'Sullivan** (Peter McGill).



Exercice de diction fort difficile. On reconnaît la conseillère municipale **Mary Deros** (Parc-Extension), **Martin Lévesque** (représentant Jacqueline Montpetit, de Pointe-Saint-Charles) et **Manon Barbe** (de l'arrondissement LaSalle).

présentant une déficience intellectuelle, et de **Martin Bergevin**, une personne sourde.

Mme Lacombe a parlé aux élus des répercussions négatives d'un manque de financement pour soutenir l'accompagnement en loisir, qui est « un prolongement de l'intégration scolaire » pour son fils trisomique de 11 ans.

« Mon enfant a les mêmes besoins que les autres enfants : il veut aller au camp de jour de son quartier, retrouver ses camarades de classe. En lui refusant un accompagnateur, c'est la possibilité de s'épanouir, de s'intégrer dans la société qu'on lui refuse. Sans oublier les conséquences financières et familiales que cela implique, c'est un refus d'un cheminement vers l'autonomie. J'ai besoin de la société, j'ai besoin des gens autour de moi qui y croient, je ne pourrai arriver seule à le rendre autonome.

L'entraide, l'ouverture à la différence, voilà ce qui construit une société meilleure », a-t-elle confié en substance.

Sortir des sentiers battus

Pour sa part, **Martin Bergevin** a relaté son parcours peu commun vers le chemin de l'intégration sociale et de l'autonomie. Grâce à sa persévérance, il a réussi à fréquenter l'école

régulière à partir du secondaire où il a commencé à parler plus clairement. Après un DEC et un baccalauréat, **Martin** part étudier aux États-Unis... lui, un sourd oraliste, qui ne connaissait pas l'anglais ! Partir seul, sans interprète, apprendre une nouvelle langue, se faire comprendre, le défi était gigantesque. Qu'à cela ne tienne, **Martin** en est ressorti quelques années plus tard avec une maîtrise en anthropologie !

« Je dois dire que mes parents y ont cru, qu'ils étaient fonceurs, et moi aussi », d'émettre **Martin**, qui est directeur général du Centre québécois de la déficience auditive.



Martin Bergevin a relaté son parcours peu commun vers le chemin de l'intégration sociale.

La session s'est terminée par des échanges et des commentaires fort passionnants des élus sur ce qu'ils venaient de vivre. L'animatrice **Marie Turcotte** a conclu en se disant rassurée de constater que les élus « avaient eux aussi le goût d'avancer ».

Un résumé des propos des élus municipaux est disponible sur le site Internet d'AlterGo (www.altergo.net).

Les retombées du Sommet de Montréal et de la nouvelle Ville

Depuis le Sommet de Montréal (www2.ville.montreal.qc.ca), en juin 2002, le milieu des personnes handicapées a été fort actif. Il a profité de cette tribune pour faire connaître les besoins des personnes handicapées. Il importait de prime abord que les intervenants travaillent ensemble, de façon concertée, parlent d'une voix commune.

C'est ainsi qu'AlterGo s'est joint aux deux autres regroupements montréalais d'organismes de personnes handicapées, en l'occurrence le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM) et le Comité régional des associations en déficience intellectuelle (CRADI). Ce partenariat a permis de faire des gains importants,



Les membres du chantier Accessibilité universelle ont discuté avec le maire de Montréal, **Gérald Tremblay**, lors de sa visite à la Journée des partenaires. On reconnaît : **Sonia Desbiens**, du Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain, **Marie Turcotte**, d'Ex-Aequo et chef déléguée pour les personnes handicapées, **Monique Lefebvre**, d'AlterGo, **Sophie Lanctôt**, de la Société Logique, et **Lyse Chartrand**, de la Direction de la sécurité du revenu et du développement social à la Ville de Montréal. Absents sur la photo : **Thérèse Colin**, du Comité régional des associations en déficience intellectuelle, et **Serge Poulin**, du Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain.

lors du Sommet de Montréal, pour le milieu des personnes handicapées dont le plus important est certainement celui de la reconnaissance du principe de l'accessibilité universelle. Celle-ci, précisons-le, s'applique tant sur les plans architectural et humain que sur

- Sensibilisation aux préposés de premières lignes des arrondissements sur les moyens de communiquer avec les personnes aveugles ou sourdes
- Formation aux accompagnateurs et animateurs dans les camps de jour des arrondissements

Que doit-on conclure de tout ça ? À ceux et celles qui demandent « *la concertation, quossa donne ?* », on a une partie de la réponse. La concertation et le partenariat ouvrent des horizons et des opportunités au développement. La Ville de Montréal, à titre de dispensatrice de services (en loisir et autres) est une alliée importante et incontournable pour aplanir les obstacles qui empêchent les personnes handicapées d'avoir accès aux services municipaux.

les plans des communications, de la signalisation ou de l'aménagement des espaces. Un gain immense pour les personnes handicapées.

Pour assurer que les engagements pris au Sommet se concrétisent, on a créé le chantier *Accessibilité universelle*. Composé notamment de représentantes des trois regroupements, de la Société Logique (experte en accessibilité) et de la Direction du développement social de la Ville de Montréal, le chantier a mené à terme, en 2003, une dizaine de projets liés aux personnes handicapées grâce à un soutien financier de la Ville de Montréal. Ces projets ont totalisé 100 000 \$.

Pour 2004-2005, le chantier *Accessibilité universelle* a des projets à réaliser pour 279 000 \$ avec la Ville de Montréal, en plus d'un investissement de 1 M\$ pour rendre des bâtiments accessibles aux personnes handicapées. Voici quelques-uns des projets qui se réaliseront cette année :

- Soutien au développement de liens entre les arrondissements et les organismes (réseautage)
- Analyse des meilleures pratiques en communication auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle

- Soutien aux arrondissements pour des répertoires inclusifs

À cela, s'ajoute la contribution de plus de 150 000 \$ des arrondissements et de la Direction de sécurité du revenu et du développement social de la Ville de Montréal dans le projet d'accompagnement en loisir dans les camps de jour de Montréal.

Ces réalisations passées et à venir sont attribuables aux représentations des membres du chantier *Accessibilité universelle*.

Que doit-on conclure de tout ça ? À ceux et celles qui demandent « *la concertation, quossa donne ?* », on a une partie de la réponse. La concertation et le partenariat ouvrent des horizons et des opportunités au développement. La Ville de Montréal, à titre de dispensatrice de services (en loisir et autres) est une alliée importante et incontournable pour aplanir les obstacles qui empêchent les personnes handicapées d'avoir accès aux services municipaux.

Le travail de concertation, dont celui au sein du chantier *Accessibilité universelle*, s'avère à cet égard essentiel pour atteindre cet objectif.

Programme d'aide en loisir 2004-2005

Un coup de pouce au démarrage de projets

Votre organisme se propose-t-il de mettre sur pied une nouvelle activité de loisir pour une clientèle habituellement mal desservie ? Si tel est le cas, vous pourriez faire une demande d'assistance financière au Programme d'aide en loisir 2004-2005.

Ce programme a pour objectif d'apporter un appui financier aux organismes sans but lucratif, membres d'AlterGo pour des **projets nouveaux** favorisant la pratique d'activités de loisir. Le projet doit faire preuve d'originalité, des démarches de promotion doivent être prévues et, préférablement, il doit s'adresser à une clientèle de personnes handicapées qui a peu ou pas accès à des services de loisir. Un projet qui a reçu une subvention dans le cadre de ce programme peut être accepté pour une deuxième année si le comité de sélection le juge pertinent.

Cette clientèle peut être composée de personnes ayant une déficience motrice, auditive, visuelle, intellectuelle, autistique ou psychique. Les activités de loisir proposées pourront être sociales ou culturelles, scientifiques, physiques ou sportives, de plein air ou touristiques.

Les projets favorisant la **collaboration** et le **partenariat** avec d'autres organismes de la communauté seront hautement considérés par les membres du comité de sélection; ceci dans l'optique que les projets soient des outils de développement communautaire visant à favoriser les échanges entre les personnes handicapées, les organismes et la population en général.

Les activités devront se dérouler entre le 1^{er} octobre 2004 et le 30 septembre 2005. Les formulaires de demande d'aide financière ont été envoyés à tous les organismes membres d'AlterGo, il y a

quelques jours. Des renseignements sur le programme d'aide en loisir seront disponibles sur le site Internet d'AlterGo [www.altergo.net]. La date limite pour la réception des demandes est le **20 août 2004**.

Une aide financière maximale de 3 000 \$ peut être accordée; ce montant ne doit pas représenter plus de 75 % du budget total du projet. L'an dernier, cinq organismes ont reçu une aide financière de 2000 \$, six autres se sont vu accorder un montant de 1000 \$, alors que deux projets ont reçu 500 \$, dans le cadre de ce programme.

Pour information, communiquer avec Marie St-Laurent à AlterGo au (514) 933-2739 poste 219.

Reconnaissance de la Table de concertation

Nous apprenons une bonne nouvelle en avril dernier. À l'occasion de la réunion de la Table des directeurs – culture, sports, loisirs et développement social, tenue dans l'arrondissement d'Outremont, les directeurs présents ont reconnu officiellement la Table de concertation pour le loisir des personnes handicapées, qui couvre désormais toute l'île de Montréal.

Il s'agit de la première table de concertation reconnue depuis la création de la nouvelle Ville de Montréal. Ce n'est pas rien !

Cette reconnaissance vient valider les accords de principe suivants, soit :

1. Pour la reconnaissance d'une Table Ville / Partenaires.
2. Pour les actions concertées et intégrées en culture, sports, loisirs et développement social, dans un souci d'améliorer l'accès aux services.
3. Garantir les acquis découlant de ce mécanisme de concertation existant depuis plus de 25 ans.

Les directeurs ont aussi mandaté **Linda Roy**, directrice de la culture, des sports,

des loisirs et du développement social de l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est, de poursuivre son excellent travail de représentante de la Table des directeurs à la Table de concertation de loisir. Mme Roy assume la coordination de la table de concertation, avec AlterGo, depuis sept ans.

M. Paul Desbarats, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement Dollard-des-Ormeaux/Roxboro, appuiera Linda dans ses fonctions à titre de relève.

Vignette d'accompagnement

De nouveaux sites s'ajoutent

De nouveaux sites culturels et touristiques à Montréal reconnaissent le concept de la vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL). Rappelons que la VATL permet la gratuité à l'entrée à l'accompagnateur de la personne (12 ans et plus) ayant une déficience – quelle qu'elle soit – lors de la visite de sites culturels, touristiques ou de loisir. La liste complète des sites reconnaissant la vignette d'accompagnement se retrouve sur le site d'AlterGo (www.altergo.net). Pour information sur la région de Montréal, communiquez avec AlterGo au (514) 933-2739 poste 219. Pour les autres régions du Québec, visitez le site de Zone Loisir Montréal : www.vatl.qc.ca.

 <p>La CinéRobothèque 1564, rue St-Denis Montréal (Québec)</p> <p>Tél. : (514) 496-6887</p> <p>Site Web : www.onf.ca/cinerobothèque</p>	<p>Derrière une immense verrière, un robot ouvre l'un des 2340 tiroirs disposés autour de lui et en sort un vidéodisque. Il le retourne au besoin, l'introduit dans l'un des 50 lecteurs et le range soigneusement une fois le visionnage terminé.</p> <p>La CinéRobothèque, c'est du cinéma au bout des doigts. C'est l'accessibilité instantanée aux productions de l'Office national du film du Canada grâce à des méthodes révolutionnaires. Par un simple glissement du doigt sur un écran tactile, l'utilisateur navigue à sa guise dans la banque de données de l'ONF et visionne à son rythme tous les films désirés. On offre aussi des visites guidées et des ateliers sur le cinéma d'animation.</p>
 <p>Cinéma Beaubien 2396, rue Beaubien Est Montréal (Québec)</p>  <p>Tél. : (514) 721-6060</p>	<p>Ce superbe cinéma offre à toute la famille la chance de regarder un bon film. Que ce soit avec votre bébé ou bien en amoureux, le cinéma Beaubien est fait pour vous et votre famille. Celui-ci mise sur une atmosphère conviviale et chaleureuse, toujours très agréable.</p>
 <p>Musée Juste pour rire 2111, rue St-Laurent Montréal (Québec)</p> <p>Réservation : (514) 845-3440 poste 2352</p>	<p>Le Musée Juste pour rire est à la fois un Centre d'exposition thématiques et un lieu de médiatisation documentaire qui contribue à la valorisation, à la recherche ainsi qu'à la diffusion des phénomènes du rire, de l'humour et de la fantaisie. Il célèbre ces aspects de la réalité humaine par des moyens ludiques et l'implication d'un public diversifié, notamment l'enfance et la jeunesse.</p>
<p>Ça roule Montréal 27, rue de la Commune Est Montréal (Québec)</p> <p>Tél. : (514) 866-0633</p> <p>Site Web : www.caroulemontreal.com</p>	<p>Ça Roule Montréal est situé au cœur du Vieux-Montréal sur la piste cyclable. Il offre un service complet de location et de réparation de vélos, vélos électriques, tandems, remorques pour enfants, patins à roues alignées et trottinettes électriques.</p>
 <p>Musée des beaux-arts de Montréal 1380 rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec)</p>  <p>Tél. : Renseignements généraux (514) 285-2000</p>  <p>Site Web : www.mbam.qc.ca</p>	<p>Le Musée des beaux-arts de Montréal est le premier musée de la métropole. Il fut fondé officiellement en 1860, mais a été souvent modifié par la suite avec l'ajout de plusieurs pavillons.</p> <p>Toujours en train de se renouveler, le Musée comprend une collection permanente ainsi que plusieurs expositions qui touchent à tous les grands courants, que ce soit impressionniste, expressionniste, contemporains, etc. Il offre des activités et des visites guidées, que ce soit pour votre famille ou pour vous, grand amateur d'art.</p>

21^e édition du Défi sportif

2565 athlètes « se sont dépassés »

Johanne Tousignant

D'année en année, le nombre d'athlètes participant au Défi sportif, la plus grande compétition internationale pour les athlètes handicapés à se dérouler sur notre continent, ne cesse de croître. Pour cette 21^e édition, qui s'est déroulée du 28 avril au 2 mai, il a atteint le nombre record de 2565.

Seize disciplines adaptées, plus de 40 compétitions, 150 clubs sportifs, 650 bénévoles : voilà un bref portrait du Défi sportif 2004. L'enthousiasme, l'énergie et l'esprit sportif ont régné tout au long de l'événement alors que l'on accueillait des athlètes des cinq types de déficience aux trois complexes sportifs et aux trois sites extérieurs.

Des compétitions d'envergure

Plusieurs événements de taille ont animé le Défi sportif. Les spectateurs ont eu le plaisir d'assister à des compétitions enlevantes en vélo tandem alors que la présence d'un grand nombre d'athlètes internationaux y a été remarquée.



Les athlètes se sont donnés à fond lors des compétitions.

Une première : la compétition de boccia a été sanctionnée au niveau canadien, ce qui constitue un réel avantage pour les athlètes. Au goalball féminin, les équipes canadienne et américaine, sur la route des Jeux paralympiques d'Athènes,

se sont arrêtées à Montréal pour se mesurer. Pour la première fois en 15 ans, le tournoi de rugby s'est joué à « 8 points » sur le terrain. Toujours avec un maximum de 4 joueurs, le nombre de points constitue le total des points individuels donnés aux joueurs en fonction du degré de sévérité de leur déficience (0,5 à 3,5). Les athlètes scolaires ont aussi fait montre d'un grand enthousiasme, leur nombre ayant aussi atteint un record cette année, en passant à 1200.

Des porte-parole engagés

C'est avec un enthousiasme renouvelé que les quatre porte-parole officiels : Jean-Pierre Coallier, animateur, Chantal Petitclerc, championne mondiale de course en fauteuil roulant, Debra Arbec, chef d'antenne à CFCF-CTV et Jean-Marie Lapointe, animateur et comédien, ont endossé la mission du Défi sportif.

Champions du Défi sportif Banque Nationale

Ambassadeurs de l'événement sportif, ils étaient 16 – représentant chacun une discipline – à témoigner de leurs rêves et de leurs ambitions dans le cadre du Défi sportif, là où se côtoient performance, épanouissement et fierté de soi.

Affichez les couleurs du Défi sportif !

Du nouveau cette année : pour permettre au Défi sportif de rejoindre les gens du milieu et de les inviter à venir encourager les athlètes dans le



Le Défi sportif, c'est aussi l'occasion pour les personnalités de marque d'assister à des compétitions et de rencontrer des athlètes. On reconnaît le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, **Jean-Marc Fournier**, et la médaillée olympique, **Annie Pelletier**, en compagnie de **Monique Lefebvre**, directrice générale du Défi sportif, et **Daniel Paradis**, athlète en rugby.

défi personnel qu'ils ont décidé de relever, il était possible, pour les organisations, d'afficher, sur leur site Web, la bannière du Défi sportif. Une tournée dans quatre centres de réadaptation du Québec a aussi permis de mieux faire connaître l'événement.

Soyez de la prochaine édition : 26 avril au 1^{er} mai 2005. Pour en savoir plus, consultez le site Internet du Défi sportif : www.defisportif.com. Un dossier complet vous y attend !



La compétition était féroce au water-polo.

Nouvelles brèves

AGA d'AlterGo

Non, ce n'est pas une erreur de typo ni une distraction de l'auteur : l'assemblée générale des membres d'AlterGo aura lieu le **mercredi 24 novembre 2004**. Les nombreuses activités, entourant notamment le Défi sportif, à partir de janvier, ont amené les membres du conseil d'administration à changer la date de l'assemblée annuelle. L'endroit de l'AGA n'est pas encore connu, mais vous pouvez déjà réserver cette date dans votre agenda.

Prix Bachand et Langlois

Qui dit AGA dit prix Raymond Bachand/Guy Langlois. Le changement de date de l'AGA entraîne une nouvelle date d'échéance pour les organismes qui désirent poser leur candidature pour l'un des deux prix. Cette date est le **12 octobre 2004**. Notez que les prix sont assortis d'un montant de **800 \$** chacun depuis l'an dernier. Les organismes membres d'AlterGo recevront sous peu le nouveau dépliant relatif à ces deux prix. Des informations seront aussi disponibles sur le site Internet d'AlterGo (www.altergo.net). Pour des renseignements complémentaires, communiquez avec Marie St-Laurent à AlterGo au (514) 933-2739 poste 219.

Honneur à Guy Fredette

M. Guy Fredette a été choisi comme lauréat 2004 du prix Hommage bénévolat-Québec, dans la catégorie « Bénévole action » pour la région de la Mauricie. M. Fredette est depuis 35 ans une figure marquante de l'engagement bénévole au sein de la communauté sourde du Québec. Il s'est impliqué de multiples façons dans la fondation et la consolidation de plusieurs organismes

liés au développement des personnes sourdes, notamment le Centre québécois de la déficience auditive, l'Association des sourds de la Mauricie, le Centre des loisirs des sourds de Montréal (membre d'AlterGo) et le Défi sportif. Son altruisme, sa grande détermination ainsi que son assiduité en font une référence pour les jeunes et les moins jeunes. Bravo M. Fredette !

Calendrier

Juin

1^{er} au 30 juin

Formation aux accompagnateurs dans les camps de jour

Juillet

19 au 30

Les bureaux d'AlterGo seront fermés pour les vacances

Août

20

Date limite pour les projets à soumettre à AlterGo, dans le cadre du Programme d'aide en loisir

Septembre

17 au 28

Jeux paralympiques d'Athènes

Octobre

12

Date limite pour les candidatures aux prix Raymond Bachand et Guy Langlois

Novembre

24

Assemblée générale annuelle d'AlterGo



Les personnes handicapées dans l'action



Le bulletin Go est offert gratuitement à tous les membres d'AlterGo, une association régionale pour le loisir des personnes handicapées. Il est aussi distribué à plus de 150 partenaires. Regroupant 85 organisations ayant une préoccupation pour le loisir des personnes handicapées sur le territoire de Montréal, AlterGo dessert les

personnes ayant une déficience – quelle qu'elle soit – de tous les âges. Sa mission est de faciliter l'intégration sociale de l'ensemble des personnes vivant avec une déficience par l'abolition des contraintes d'accès au loisir. AlterGo organise aussi le Défi sportif des athlètes handicapés, qui aura lieu en 2005 du 27 avril au 1^{er} mai.

Les bureaux sont situés au : 525, rue Dominion, bur. 340 Montréal (Québec) H3J 2B4

Téléphone :
(514) 933-2739 (ats)

Télécopieur :
(514) 933-9384

Sites Internet :
*www.altergo.net
www.defisportif.com
www.handidactis.com*

Courriel :
guy@altergo.net

Coordonnateur du bulletin :
Guy Lemieux (poste 223)

Ont collaboré à ce numéro :

Sophie Dugrenier, Carole Gaudreau, Monique Lefebvre, Sandra Modica-Amore, Marie St-Laurent et Johanne Tousignant

Photos :
AlterGo, Loisirs Soleil et Autisme Montréal

Mise en page : *Imagik*